

MAINTENANCE

AGENT/TECHNICIEN DE MAINTENANCE :

L'agent et le technicien de maintenance travaillent en interne, au sein du service maintenance d'une entreprise industrielle, ou chez un prestataire de services spécialisé dans la maintenance industrielle.

Le premier objectif est de développer la maintenance préventive qui consiste à anticiper et prévenir les pannes des machines en respectant un programme de contrôles et de remplacements de pièces. Le second objectif concerne la maintenance corrective qui consiste à intervenir en cas de panne et réparer dans les meilleurs délais.

En cas d'anomalie repérée, ces professionnels, à partir des plans et dossiers techniques des équipements, cherchent à déterminer l'origine du dysfonctionnement : démonter l'équipement, tester, mesurer, contrôler...

Ils rendent compte de leurs interventions à leur chef d'équipe et de plus en plus souvent rédigent un rapport journalier de leur activité.

Les horaires peuvent être variables et inclure notamment du travail de nuit ou de fin de semaine.

La maintenance est accessible à partir d'un niveau CAP/BEP pour le métier d'agent ; et à partir d'un niveau Bac pour celui de technicien.

AGENT D'ENCADREMENT DE MAINTENANCE/CHEF D'EQUIPE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE :

Le chef d'équipe de maintenance industrielle évolue dans le service maintenance des industries ou pour un prestataire spécialisé dans la maintenance. Il gère et anime une équipe de techniciens de maintenance.

Dans le cadre de la maintenance préventive, il participe, en collaboration avec le responsable maintenance et à l'aide d'un logiciel de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), à l'élaboration des plans de maintenance qu'il doit ensuite faire appliquer par les techniciens.

Dans le cadre de la maintenance corrective, il encadre les techniciens, s'assure de la qualité de leur travail et peut être amené à intervenir sur certaines pannes.

Il rédige des rapports consignants ses activités et est chargé de la mise à jour des dossiers techniques.

Il collabore avec les services production (collecte d'informations sur les dysfonctionnements) et méthodes/études (propositions d'amélioration des matériels).

L'accès au métier se fait avec un Bac +2. A l'interne un technicien de maintenance expérimenté et ayant un niveau Bac peut évoluer vers ce métier.

RESPONSABLE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE :

Rattaché au directeur de production ou au directeur général, le responsable de maintenance encadre les opérationnels de la maintenance (chefs d'équipe et techniciens).

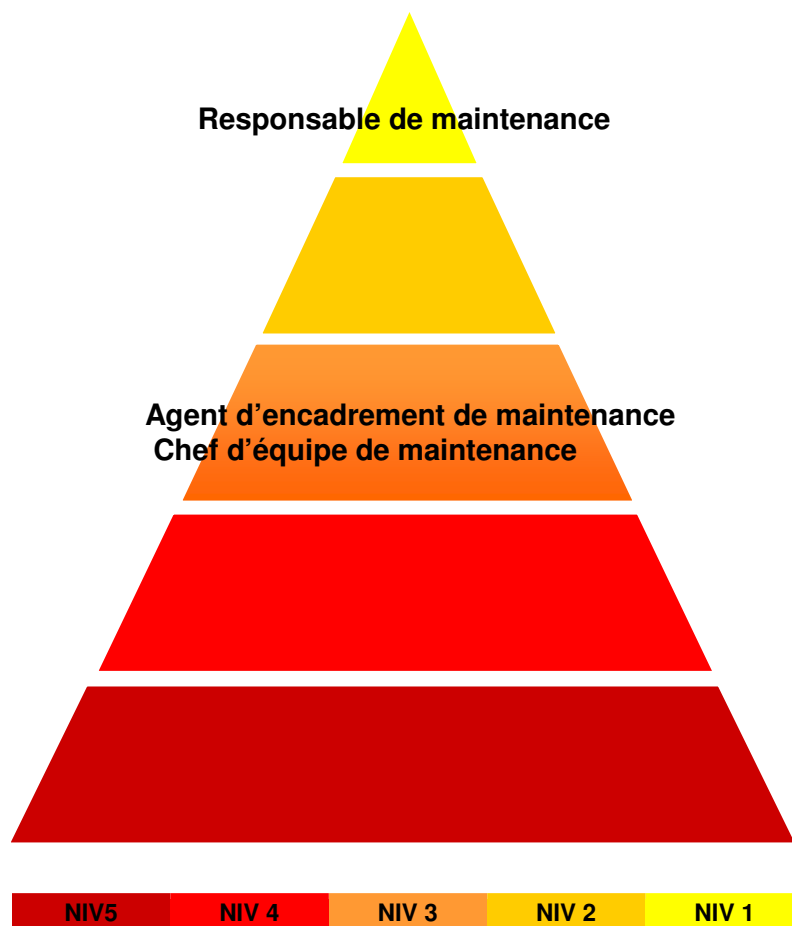
Ses objectifs concernent l'amélioration des performances de l'entreprise et du coût de production par la gestion de la politique de maintenance. Pour ce faire, il a à sa disposition des outils informatiques (gestion de documentation technique, aide au diagnostic...) qu'il choisit ou non d'utiliser.

Il contribue par ses actions au bon fonctionnement des chaînes de production, à la qualité, à la sécurité et à la conception des nouvelles installations afin d'y intégrer la maintenance préventive dont il élabore le plan et définit les méthodes à mettre en œuvre.

Il a également un rôle financier important puisqu'il participe aux choix d'investissement : matériel neuf, externalisation...

Ce métier est accessible aux titulaires d'un Bac +5. A noter que dans les petites entreprises, le chef d'équipe de maintenance industrielle assure les fonctions du responsable de maintenance. De façon plus exceptionnelle, des techniciens de maintenance peuvent accéder à ce métier.

QUE FAIT-ON DANS CE SECTEUR ?



COMMENT Y ACCEDER ?

⇒ Formation initiale / cursus scolaire

Lycée A.de Tocqueville - Cherbourg (50) BAC PRO M.E.I	02.33.88.35.00
EIC – Cherbourg (50) Diplôme d'ingénieur « production » ambiance contrôlée	02.33.01.42.00
IUT Cherbourg Manche (50) DUT GIM Génie Industriel et Maintenance Licence pro ME2I (Management Maintenance et Exploitation des installations Industrielles)	02.33.01.45.40

⇒ Formation continue

EIC – Cherbourg (50) Diplôme d'ingénieur « production » ambiance contrôlée	02.33.01.42.00
AFPA – Cherbourg (50) Agent de maintenance (niv V)	02.33.88.56.00
AFPA Caen Technicien de maintenance (niv IV)	02.31.26.41.00
AFPI – Caen CQPI ou CQPM Technicien maintenance Industrielle	02.31.46.77.33
APAVE – Caen (14) CQP Agent de maintenance des systèmes de production	02.31.53.31.31

Pour tout complément d'information concernant la formation,
contacter la **Mission d'Information sur la Formation du Cotentin** : 02.33.01.64.64

SPECIFICITES

- ⇒ Compétences requises
 - Anglais technique
 - Logiciels de GMAO et CAO
 - Outils bureautiques standards (tableur, traitement de texte, base de données)
 - Méthode, rigueur, sens de l'observation
 - Bonne condition physique
 - Qualités relationnelles et de négociation pour les fonctions d'encadrement

- ⇒ Conditions de travail
 - Horaires normaux ou postés
 - Possibilité de travail en fin de semaine et d'astreintes
 - Déplacements sur sites
 - Port de charges parfois lourdes, postures inconfortables
 - Port d'équipement de protection individuelle
 - Tout secteur industriel possédant des installations techniques : mécanique, métallurgie, plasturgie, chimie...

- ⇒ Liens utiles :
 - Association Française des Ingénieurs et responsables de Maintenance : www.afim.asso.fr
 - Centre Technique des Industries Mécaniques: www.cetim.fr

TRAVAILLER DANS LE COTENTIN

Les entreprises :

IMEX, DCNS, SIMON frères, Groupe EFINOR, AREVA, Groupe CTI...

Glossaire

GMAO :	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
BAC PRO M.E.I :	Maintenance des Equipements Industriels
CQP :	Certificat de Qualification Professionnelle
CQPI :	Certificat de qualification Professionnelle Inter Industries